

GROUPE MONCEAU FLEURS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 12.850.882,95 Euros

Siège social : 23, rue d'Anjou - 75008 Paris

421 025 974 R.C.S. Paris

(Ci-après la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2014

(Incluant le rapport sur la gestion du Groupe)

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous souhaitons également vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur les comptes consolidés du Groupe constitué par la Société et ses filiales arrêtés au 30 septembre 2013.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat, l'annexe et les comptes consolidés établis au 30 septembre 2013.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous vous demandons de nous en donner acte.

I – RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Conformément à l'article L. 233-26 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la gestion du Groupe.

A. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 septembre 2013, le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

	GMF 09.2013				GMF 09.2012			
	Méthode de Consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	% d'intégration	Méthode de Consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	% d'intégration
CARFLORE ⁽¹⁾	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Floris Création	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Centrale des Fleurs	Mise en équivalence	33,37	33,37	0	Mise en équivalence	33,37	33,37	0
Création Florale	Mise en équivalence	35,00	35,00	0	Mise en équivalence	35,00	35,00	0
Flore Distribution ⁽¹⁾	Intégration Globale	31,51	31,51	100	Intégration Globale	31,51	31,51	100
Formaflore ⁽¹⁾	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
La Générale des Végétaux	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Gestflore	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Global Export (1)	NC	NC	NC	NC	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Happy Inc.	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Hauraunize	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
KSV	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
GMF - Groupe Monceau Fleurs	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Magie Florale	Mise en équivalence	35,00	35,00	0	Mise en équivalence	35,00	35,00	0
Monceau Fleurs	Intégration Globale	99,90	99,90	100	Intégration Globale	99,90	99,90	100
MF BELGIUM	Mise en équivalence	20,00	20,00	0	Mise en équivalence	20,00	20,00	0
MFEF	Intégration Globale	57,40	57,40	100	Intégration Globale	57,40	57,40	100
MFEI	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Monceau Fleurs International	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
MF Italie	Mise en équivalence	49,00	49,00	0	Mise en équivalence	49,00	49,00	0
Maison de Verdi	Mise en équivalence	40,00	40,00	0	Mise en équivalence	40,00	40,00	0
PB Participation	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
RFEI	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Salmon (1)	Intégration Globale	51,00	51,00	100	Intégration Globale	51,00	51,00	100
WHKS BV (1)	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	90,00	90,00	100

(1) : sociétés considérées comme activités abandonnées.

B. METHODES D'EVALUATION

Les états financiers consolidés du Groupe Monceau Fleurs au 30 septembre 2013 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 1er octobre 2012 et adoptés par l'Union européenne.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe Monceau Fleurs et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque Groupe Monceau Fleurs détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe Monceau Fleurs.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupe ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

Enfin, il est précisé que les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur.

C. SITUATION DU GROUPE ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au 30 septembre 2013 :

- le Groupe Monceau Fleurs comptait, 408 magasins dont 177 sous l'enseigne Monceau Fleurs (150 en France et 27 à l'export), 172 sous l'enseigne Rapid Flore (161 en France et 11 à l'Export) et 59 sous l'enseigne Happy (51 en France et 8 à l'Export) ;
- 5 magasins ont été ouverts en France au cours de l'exercice, contre 49 fermetures ;
- 5 magasins ont été ouverts à l'International, contre 13 fermetures.

Le Groupe est présent au Japon, au Portugal, en Italie, en Andorre, en Belgique et au Luxembourg.

Sur l'exercice les produits d'exploitation atteignent 11.218.059 € contre 51.347.162 € au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, l'exercice 2012/2013 a de nouveau été marqué par un recentrage de l'activité du Groupe sur son cœur de métier historique de franchiseur et l'arrêt des activités non rentables et notamment de centrale d'approvisionnement en France comme à l'export.

Cette politique a alors donné lieu au cours de l'exercice écoulé aux modifications de périmètre suivantes :

- les sociétés CARFLORE, FLOREDISTRI et FORMAFLORE sont considérées comme des activités abandonnées ; et
- les sociétés WHKS, Global BV, SALMON ont été reclassées en activités abandonnées.

A ce jour, Global BV ne fait plus partie du périmètre de consolidation.

Enfin, l'effectif salarié moyen du Groupe a été réduit de 43,08%, s'établissant à 74 personnes contre 130 un an auparavant.

D. RESULTATS DE L'ACTIVITE DU GROUPE

L'ensemble de l'activité du Groupe sur l'exercice 2012/2013 peut être retracé au travers des principaux soldes de gestion suivants :

POSTE	2012 (en €)	2013 (en €)	VARIATION (en €)	VARIATION (en %)
Chiffre d'affaires	51.347.162	11.218.059	(40.129.103)	-78,15
EBITDA	(35.576)	1.902.239	1.937.815	-54,47
Dotations d'exploitation	(993.953)	(1.337.961)	(344.008)	-34,61
Résultat opérationnel courant	(1.029.529)	564.278	1.593.807	154,81
Résultat opérationnel	(4.723.098)	(3.528.246)	1.194.852	25
Résultat financier	4.343.120	(3.977.350)	(8.320.470)	-191,58
Charges d'impôt	(2.155.979)	2.444.686	4.600.665	213,39
Résultat de l'exercice	(3.105.211)	(23.296.916)	(20.191.705)	-650,20
Résultat net part du Groupe	(2.508.855)	(21.984.739)	(19.475.884)	-776,29
Résultat hors Groupe	(596.356)	(1.312.177)	(715.821)	-120,03

Au 30 septembre 2013, le résultat net par action s'élève à (0,37) € contre (0,35) €, étant précisé que le résultat net par action a été déterminé par rapport au nombre d'action en circulation à la clôture.

Au présent rapport est annexé le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe au cours de chacun des cinq derniers exercices (Annexe 1).

E. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE ET DE L'ENDETTEMENT DU GROUPE

1. Investissements

Le Groupe a continué de réaliser, sur l'exercice, des investissements d'adaptation et de modernisation de son outil informatique, notamment en matière d'Intranet de commandes pour ses franchisés.

2. Flux de trésorerie opérationnel

Le flux net de trésorerie consolidé généré par l'activité ressort à (13.283.219) €. La trésorerie nette du Groupe au 30 septembre 2013 s'élève à 820.054 €.

3. Structure financière

Les capitaux propres représentent 5.063.246 € pour l'exercice 2012/2013 contre 19.020.417 € pour l'exercice 2011/2012.

Le total de bilan s'élève à 57.856.200 € pour l'exercice 2012/2013 contre 69.012.727 € pour l'exercice 2011/2012.

4. Situation financière à la clôture

Le Groupe a renforcé sa structure bilancielle au 2^{ème} semestre, bénéficiant dans un premier temps d'une réduction de capital d'un montant de 13.404.828,05 € par apurement des pertes de la Société suivie de deux augmentations de capital d'un montant global de 7.799.999,85 €. Ces ressources conjuguées aux opérations alors envisagées de capitalisation de la dette obligataire ont permis d'apurer une partie substantielle du passif de la Société.

L'endettement financier net s'établit à (26.714 K€) contre (20.465 K€) à la fin de l'exercice précédent, en augmentation en raison notamment de la réactualisation des dettes obligataire sur la durée du nouveau plan de sauvegarde.

Ratio d'endettement :

Le Groupe cherche à maintenir une structure financière saine nécessaire pour assurer sa croissance externe et le rendement de ses fonds propres.

La structure de l'endettement est présentée ci-après :

(En KC)	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2013 *
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilité	836	2.557	836
Concours bancaires courants	-16	-147	-16
Trésorerie nette	820	2.410	820
Endettement, part long terme	9.873	21.414	9.873
Emprunt auprès des établissements de crédits, part court terme	484	1.461	484
Autres dettes financières à court terme	17 177	-	-
Endettement financier brut	27.534	22.875	10.357
Endettement financier net	- 26.714	- 20.465	-9.537

(*) La colonne marquée par un astérisque tient compte de l'augmentation de capital du 21 octobre 2013.

Les dettes fournisseurs courantes s'élèvent à 1.519.076 € au 30 septembre 2013 contre 7.351.580 € au 30 septembre 2012.

Les autres passifs courants s'élèvent à 6.335.486 € au 30 septembre 2013 contre 9.299.587 € au 30 septembre 2012.

F. GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES

1. Risques liés à l'activité de la société

1.1. Risque de résolution du Plan de Sauvegarde et flexibilité amoindrie pendant la durée du Plan de Sauvegarde :

La Société est tenue, jusqu'au 30 septembre 2021, de respecter les termes du « Plan de Sauvegarde » (tel que ce terme est défini au paragraphe G.1.), et notamment les échéances de remboursement (voir ci-dessous le facteur de risque « Risques liés à l'endettement du Groupe »).

En cas de non-respect des termes du Plan de Sauvegarde, le Tribunal de commerce de Paris pourrait prononcer la résolution du Plan sur avis du Parquet et du commissaire à l'exécution du Plan de Sauvegarde.

Si la Société est alors en cessation des paiements, le Tribunal pourrait ouvrir une procédure de redressement judiciaire à condition qu'un redressement soit considéré comme possible. À défaut, le Tribunal prononcerait la liquidation judiciaire.

Par ailleurs, certaines modifications du Plan de Sauvegarde pourraient s'avérer nécessaires au cours des quatre prochaines années, notamment pour réagir aux changements qui pourraient affecter les activités du Groupe ou les marchés sur lesquels il opère.

Dans la mesure où les modifications envisagées ne seraient pas considérées comme substantielles dans les objectifs ou les moyens du Plan au sens de l'article L. 626-26 du Code de commerce, le Groupe pourrait procéder à ces ajustements sans approbation préalable. Néanmoins, toute modification substantielle du Plan de Sauvegarde, au sens de l'article L. 626-26 du Code de commerce requerrait l'accord préalable des Comités des créanciers et de l'assemblée des obligataires puis l'approbation du Tribunal de Commerce.

1.2. Risques liés à l'évolution du marché :

Le marché de la vente des végétaux d'ornement (végétaux d'intérieur et d'extérieur) est un marché relativement mature.

Le marché reste dépendant en particulier de l'attitude et des habitudes des consommateurs pour les événements de type festif et de la concurrence que peuvent représenter d'autres idées de cadeaux (marchés du chocolat et autres gâteaux, marchés du livre,...).

1.3. Risques liés aux fluctuations des prix des fleurs et plantes et risques d'approvisionnement :

Les fleurs et plantes représentent aujourd'hui une commodité dont les prix sont négociés sur différents marchés au niveau mondial, et particulièrement aux Pays Bas, dont les bourses d'échanges correspondent à la majorité des échanges mondiaux.

Des décalages entre les productions et les demandes mondiales pourraient avoir des conséquences non négligeables en terme de prix de revient de la « matière première » achetée par les franchisés, et ainsi avoir un impact sur le niveau d'activité si les clients finaux n'étaient pas enclins à supporter une hausse des prix de ventes de la matière première des bouquets et autres compositions florales.

Ces risques de fluctuations des prix d'achats semblent aujourd'hui mieux maîtrisés par les franchisés et par le marché du « B To C » en particulier au travers du référencement de plusieurs fournisseurs (risque dilué).

1.4. Délais de paiement clients :

Les facturations passées par le Groupe et correspondant aux commandes des franchisés sont généralement réglées par prélèvement dès l'émission des factures.

Les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par une garantie à première demande émise par une banque de renommée au profit du Groupe, signée en général lors de la conclusion du contrat de franchise, ainsi que, dans certains cas, par un nantissement du fonds de commerce et/ou par une garantie personnelle du franchisé au profit du Groupe.

2. Risques de change

La Société n'a pas de relation la conduisant aujourd'hui à réaliser des transactions en une autre devise que l'euro pour des montants significatifs. En conséquence, aucun risque de change n'est à ce jour

supporté par le Groupe. La Société n'a de fait pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

3. Risques sur actions

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible de la Société est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

4. Risques de taux

L'endettement consolidé des emprunts contractés par le Groupe au 30 septembre 2013 s'élève à 27.534 K€, au 21 octobre, il sera de 10.357 K€.

Pour ces prêts à moyen terme, les risques d'exigibilité de l'ensemble des contrats sont standards et correspondent aux conditions générales de prêts à moyen terme. Il n'y a pas de covenants financiers. Compte tenu de son endettement bancaire et de la structure des emprunts contractés (contrats de prêts à taux fixe), la Société n'est pas soumise à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les éléments de passif, si une hausse des taux était constatée.

5. Risques de liquidité

Le Groupe dispose au 30 septembre 2013 d'une trésorerie (disponibilité et VMP) de 836 K€.

Compte tenu des échéances à venir et de l'homologation du plan de sauvegarde, le Groupe n'apparaît pas exposé à un risque de liquidité lié au remboursement des dettes financières.

6. Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe n'a comptabilisé aucun frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé susceptible d'ouvrir droit à un crédit d'impôt.

G. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Succès des opérations de recapitalisation de la Société

La Société a bénéficié d'une procédure de sauvegarde ouverte par jugement du Tribunal de commerce de Paris le 27 octobre 2011. Un plan de sauvegarde a été homologué par jugement du Tribunal de commerce de Paris du 3 mai 2012 prévoyant l'apurement des dettes de la Société nées antérieurement au 27 octobre 2011 de façon progressive sur une période de 10 ans à compter du 3 mai 2013 (le « **Plan de Sauvegarde** »).

Dans un but de réduction de la dette globale de la Société et de restructuration de son capital, des discussions ont été engagées durant le second trimestre de l'année 2013 avec certains investisseurs.

Perceva, investisseur spécialisé dans les restructurations capitalistiques de sociétés fragilisées, a manifesté son intérêt à réaliser un investissement dans la Société et à devenir l'actionnaire de contrôle du Groupe.

Dans ce cadre, Perceva a constitué la société GMF Holding (anciennement dénommée Perceva Holding) dont il détient le contrôle et qui a notamment :

- déposé une offre publique d'achat volontaire (« **OPA** ») portant sur les actions et les obligations convertibles en actions émises par la Société (les « **OC** »), et ce conformément aux dispositions de l'article 231-6 du Règlement Général de l'AMF ;
- acquis, dans le cadre de l'OPA, (i) 533.838 actions de la Société sur la base d'un prix par action de 0,63 € et (ii) 1.134.392 OC émises par la Société, représentant 93,06% de l'encours, sur la base d'un prix par OC de 3,125 €, soit avec une décote de 75%, dans le but de les incorporer au capital de la Société ;
- souscrit à une augmentation du capital de la Société lui ayant été réservée pour un montant de 6,3M€ (sur la base d'un prix d'émission égal au nominal), aux fins essentiellement de financer les besoins opérationnels de la Société et de procéder au remboursement du compte-courant de l'actionnaire de contrôle d'alors. Cette augmentation de capital est intervenue après réduction du capital social de la Société, au vu des pertes probables de l'exercice alors en cours, qui a eu pour effet de ramener préalablement la valeur nominale de chaque action de la Société à 0,15€ par action ;
- acquis, avec une décote de 76,38%, soit au prix de 118,10€, dans le cadre d'une procédure d'acquisition ordonnée (« **PAO** ») conformément à l'article 238-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, 2.086 obligations ordinaires émises par la Société (les « **Obligations Sèches** »), représentant 15,10% de l'encours, dans le but de les incorporer au capital de la Société ; et
- incorporé au capital de la Société, après modification du Plan de Sauvegarde (voir ci-après), les créances ainsi acquises dans le cadre d'une augmentation de capital de 3.964.005,15 € par apports en numéraires libérés par compensation de créances au titre de laquelle il a été émis 26.426.701 actions nouvelles de 0,15 € de valeur nominale chacune, émises au prix unitaire de 0,65 €, soit avec une prime d'émission unitaire de 0,50 € et globale de 13.213.350,50 €.

En outre, dans le cadre de la recapitalisation de la Société, les créances détenues sur la Société par les sociétés Unigreen Finance et BM Invest (actionnaires directs ou indirects de la Société) pour des montants respectifs de 1 M€ et 0,5 M€ ont également été capitalisées dans le cadre d'augmentations de capital réservées à chacune de ces sociétés par décisions de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 6 août 2013, à un prix de souscription total égal à l'ensemble des sommes exigibles au titre desdites créances, et à un prix de souscription de 0,15 € par action.

2. Modification du Plan de Sauvegarde

Dans le cadre des opérations de recapitalisation précitée, une demande en modification du Plan de Sauvegarde a été déposée par requête en date du 13 juin 2013 afin notamment de prévoir :

- la possibilité pour GMF Holding, d'obtenir le paiement par compensation, dans le cadre d'une ou plusieurs augmentations de capital de la Société qui lui serait réservées, de toutes créances existant à l'encontre de la Société que GMF Holding aurait acquis dans le cadre notamment de l'OPA et de la PAO ;
- la modification de la clause de charge fixe prévue au Plan de Sauvegarde, aux fins de prévoir en cas d'incorporation au capital et/ou de conversion des obligations convertibles en actions et, plus généralement, de toute créance détenue sur la Société, le maintien au profit des autres créances de la progressivité des dividendes telle que prévue actuellement par le Plan de Sauvegarde ; et
- la fixation, à compter du second dividende (inclus) du Plan de Sauvegarde, d'une date de paiement annuel au 30 septembre ; le paiement du second dividende intervenant alors, par anticipation, au plus tard le 30 septembre 2013, en même temps que le premier dividende ;

le tout, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'OPA.

Il est précisé que ces modifications du Plan de Sauvegarde ont été soumises au vote préalable des porteurs d'OC et d'Obligations Sèches lors d'assemblées générales tenues le 9 juillet 2013.

Par jugement en date du 16 septembre 2013, le Tribunal de commerce de Paris a approuvé les modifications au Plan de Sauvegarde lesquelles comprennent les dispositions suivantes :

- la suppression de la clause permettant en cas de conversion des OC le maintien en valeur absolue des dividendes restant dus au titre du plan aux autres créanciers ;
- le paiement des créances acquises par GMF Holding par compensation dans le cadre d'une augmentation de capital de la société Groupe Monceau Fleurs réservée à GMF Holding ;
- le paiement des créances non incorporées par les créanciers au capital de Groupe Monceau Fleurs (par voie de compensation ou de conversion des obligations convertibles par les titulaires de ces dernières) conformément à la progressivité prévue par le plan de sauvegarde (2013 2% - 2014 6% - 2015 8% - 2016 10% - 2017 12% - de 2018 à 2020 – 15% - 2021 – 17%) ;
- le paiement du premier dividende au 30 septembre 2013 et la fixation de la date du 30 septembre comme date anniversaire des dividendes du Plan de Sauvegarde.

La modification du Plan de Sauvegarde a permis d'achever l'ensemble des opérations de recapitalisation de la Société approuvées par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 6 août 2013.

A ce titre, le Directoire, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 6 août 2013, a notamment constaté lors de sa réunion du 21 octobre 2013 la compensation de 1.134.392 obligations convertibles et de 2.086 obligations sèches.

Cette opération a eu pour effet :

- (i) d'augmenter les capitaux propres pour un montant de 17 millions d'euros (avant imputation des frais sur la prime d'émission) en contrepartie d'une diminution des dettes financières pour un même montant ;
- (ii) la création de 26.426.701 actions au profit de GMF Holding émises au prix de souscription de 0,65 €, soit avec une prime d'émission unitaire de 0,50 € et globale de 13.213.350,50 €.

3. Modification de la gouvernance de la Société

Dans le cadre de la recapitalisation de la Société, l'assemblée générale mixte des actionnaires du 6 août 2013 a approuvé la proposition de modification du mode d'administration et de direction de la Société et a décidée d'adopter la gestion par un Directoire et un Conseil de surveillance prévue aux articles L. 225-57 à L. 225-93 du Code de commerce et a procédé à la nomination des premiers membres du conseil de surveillance.

Par suite, les actionnaires de référence de la Société se sont rapprochés en vue de convenir de changements des règles de gouvernance applicables au sein du Groupe afin notamment de favoriser un déploiement plus rapide du plan stratégique relatif au Groupe établi par l'actionnaire de référence.

A cet effet, le Conseil de surveillance de la Société, réuni le 13 septembre 2013, a notamment procédé aux modifications suivantes :

- (i) constatation de la démission de Monsieur Laurent AMAR de ses fonctions de Président et de membre du Directoire ;
- (ii) nomination Monsieur Laurent PFEIFFER en qualité de Président du Directoire en remplacement de Monsieur Laurent AMAR ;
- (iii) modification de la composition du Directoire afin que celui-ci soit composé de trois membres et, dans ce cadre nomination de Messieurs Bruno BLASER et Patrick DERONNE en qualité de membres du Directoire ;
- (iv) constatation de la démission de Monsieur Raphaël AMAR de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance et cooptation de Monsieur Laurent AMAR en remplacement ;
- (v) constatation de la démission de Monsieur Jean-Louis GREVET de ses fonctions de Président du Conseil de surveillance et nomination de Monsieur Laurent AMAR à cette fonction ;
- (vi) constatation de la démission de Monsieur Franck KELIF de ses fonctions de Vice-Président du Conseil de surveillance et nomination de Monsieur Jean-Louis GREVET à cette fonction.

4. Actionnariat de la Société

A la suite des opérations de recapitalisation de la Société, l'actionnaire de référence de la Société est la société GMF Holding contrôlée par Perceva.

H. ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

1. Augmentation de capital de la Société

Le 21 octobre 2013, le capital de la Société a une nouvelle fois été augmenté le portant de 8.886.877,80 € à la somme de 12.850.882,95 €, par émission de 24.426.701 actions nouvelles de 0,15 € de valeur nominale chacune, émises au prix unitaire de 0,65 €, soit avec une prime d'émission unitaire de 0,50 € et globale de 13.213.350,50 €.

Cette augmentation de capital d'un montant de 3.964.005,15 € est la troisième augmentation de capital qui avait été prévue lors de l'opération de recapitalisation de la Société décidée par les associés en date du 6 août 2013.

Elle n'est intervenue que postérieurement aux deux précédentes augmentations de capital en raison de la nécessaire modification préalable du plan de sauvegarde qui n'a été obtenue qu'en date du 16 septembre 2013.

2. Modification de la gouvernance des sociétés du Groupe

Depuis la clôture de l'exercice 2013, la gouvernance des sociétés du Groupe a subi de nombreuses modifications, Monsieur Laurent PFEIFFER succédant à Monsieur Laurent AMAR dans une large majorité des sociétés du Groupe. A ce jour, les mandats de Monsieur Laurent PFEIFFER et Monsieur Laurent AMAR sont les suivants :

PRENOM, NOM ET ADRESSE MANDAT DANS LA SOCIETE	AUTRE MANDAT OU FONCTION EXERCE DANS TOUTE SOCIETE
<p>M. Laurent PFEIFFER 2, rue Grandville – 94160 Saint-Mandé Président du Directoire</p>	<p>Président-Directeur Général : - MONCEAU FLEURS</p> <p>Président : - GMF HOLDING - HAPPY INC. - FLORIA CREATION - HAURAUNIZE - MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE - MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL - MONCEAU FLEURS ITALIA</p>

PRENOM, NOM ET ADRESSE MANDAT DANS LA SOCIETE	AUTRE MANDAT OU FONCTION EXERCE DANS TOUTE SOCIETE
	<p>Gérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LA GENERALE DES VEGETAUX - GESTFLORE - SALMON - P.B PARTICIPATION - FORMAFLORE - SAFRAN - LIMOGE - CARFLORE - RAPID FLORE EXPANSION INTERNATIONAL <p>Administrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MONCEAU FLEURS INTERNATIONAL
<p>M. Laurent AMAR 7, avenue de Lamballe – 75016 PARIS Président du Conseil de surveillance</p>	<p>Président du Comité de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GMF HOLDING <p>Gérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GLOBAL EXPORT BV - LAURENT AMAR PARTICIPATIONS - WHKS <p>Administrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - KSV Holding

Enfin, le Conseil de surveillance du 12 novembre 2013 de la Société a notamment décidé de nommer Madame Anne FEGE en qualité de membre du Directoire.

En conséquence des décisions du Conseil de surveillance de la Société en date du 13 septembre 2013 et du 12 novembre 2013 :

- le Directoire de la Société est désormais composé de Monsieur Laurent PFEIFFER (Président du Directoire), Madame Anne FEGE et Messieurs Bruno BLASER et Patrick DERONNE ; et
- le Conseil de surveillance de la Société est désormais composé de Monsieur Laurent AMAR (Président du Conseil de surveillance), Monsieur Jean-Louis GREVET (Vice-Président du Conseil de surveillance), Madame Mireille AMAR et Messieurs Franck KELIF et Rodrigo de CARVALHO.

3. Déménagement du siège opérationnel

Le 11 octobre 2013, le Groupe a regroupé l'ensemble de ses activités sur un seul site opérationnel situé au 233-235, avenue Le Jour se Lève, 92100 Boulogne Billancourt.

4. Eléments financiers et perspectives d'avenir

Les opérations de recapitalisation menées par Perceva ont permis un assainissement drastique du bilan du Groupe qui a aujourd'hui retrouvé une situation financière saine lui assurant de mener à bien son développement.

Le Groupe a ainsi retrouvé les marges de manœuvres nécessaires à la consolidation de son réseau de franchisés ainsi qu'à la poursuite de son déploiement afin d'amplifier son leadership dans le métier de fleuriste. Dans ce but, le Groupe investira notamment sur les quatre piliers stratégiques suivants :

- ses marques (Monceau Fleurs, Rapid'Flore et Happy) ;
- l'animation et le développement des réseaux de franchisés ;
- l'offre de produits de qualité et au bon prix ; et
- l'approvisionnement des magasins avec le bon taux de service.

I. APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce, nous vous demanderons et après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

II – RAPPORT DE GESTION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

A. SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1. Evolution de l'activité

La Société a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, au titre des prestations support (informatique, ressources humaines, finances, communication, achats généraux) effectuées pour les sociétés du Groupe, un chiffre d'affaires de 7.003.479 € contre 6.097.404 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 14,86 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 7.050.207 € au 30 septembre 2013 contre 6.155.937 € l'exercice antérieur, soit une variation de + 14,53 %.

Les charges d'exploitation se sont établies pour leur part à 10.676.117 € contre 7.873.608 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 35,59 %.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à (3.625.910) € contre (1.717.672) € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de – 111,08 %.

2. Faits marquants de l'exercice

Nous nous reportons sur ce point à ce qui a été indiqué ci-dessus concernant la gestion du Groupe.

3. Faits marquants depuis la clôture de l'exercice

Aucun fait marquant n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice écoulé autre que ceux déjà mentionnés dans le rapport sur la gestion du Groupe et relatifs à la modification de la gouvernance, à la modification du plan de sauvegarde et à l'augmentation du capital de la Société intervenue en octobre et novembre 2013.

4. Activité en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé susceptible d'ouvrir droit à crédit d'impôt.

5. Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Les dettes comptabilisées au 30 septembre 2013, comparées à celles existant au 30 septembre 2012, sont les suivantes :

EMPRUNTS ET DETTES (en C)	30/09/2012	30/09/2013
Emprunts obligataires convertibles	17.133.770	18.341.702
Autres emprunts obligataires	6.909.000	6.909.000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.208.645	3.249.373
Emprunts et dettes financières divers	4.343.097	1.982.432
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.807.670	4.993.048
Dettes fiscales et sociales	2.409.840	3.219.216
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.455	-
Autres dettes	317.666	11.242
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL	38.132.144	38.706.014

La dette financière « divers » de 1.982.432 euros au 30 septembre 2013 est principalement constituée de la dette relative aux comptes courants intragroupes.

6. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspective d'avenir

L'évolution de la Société est liée au développement de l'activité des principales filiales du Groupe pour lesquelles elle assure les principales fonctions support.

En outre, suite à l'arrêt de l'activité centrale d'achat du Groupe, des partenariats ont été mis en place avec des fournisseurs reconnus. Un nouveau système d'approvisionnement sera déployé sur le prochain exercice.

7. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

7.1. Conséquences environnementales :

L'activité de vente de fleurs et plantes, ne mettant en jeu aucun processus de production et/ou de fabrication, ne constitue pas une agression de l'environnement naturel.

7.2. Conséquences sociales :

Sur l'exercice écoulé l'effectif salarial moyen a été de 34 salariés, soit une variation de 30,77 % par rapport à l'exercice précédent.

La mutualisation des services animation, développement et finance pour la gestion et le développement des trois marques ainsi que le recentrage sur le cœur de métier ont contribué à cette hausse de l'effectif salarial.

8. Principaux risques et incertitudes

Nous nous rapportons sur ce point à ce qui est indiqué ci-dessus concernant la gestion du Groupe.

B. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS

1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le P.C.G.1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999 ; et
- les articles L. 123-12 à L. 123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. Présentation des comptes annuels

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 7.003.479 € contre 6.097.404 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 14,86 %.

Compte tenu de reprises sur provisions et de transferts de charges pour 46.509 € et d'autres produits pour 218 €, le total des produits d'exploitation s'élève à 7.050.207 € au 30 septembre 2013 contre 6.155.937 € l'exercice antérieur, soit une variation de + 14,53 %.

Les charges d'exploitation se sont établies pour leur part à 10.676.117 € contre 7.873.608 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 35,59 %.

Les différents postes sont les suivants :

• <i>achat de marchandises :</i>	4.951 €
• <i>achats de matières premières et autres approvisionnements :</i>	125 €
• <i>autres achats et charges externes :</i>	3.875.350 €
• <i>impôts, taxes et versements assimilés :</i>	103.410 €
• <i>salaires et traitements :</i>	2.423.280 €
• <i>charges sociales :</i>	1.003.620 €
• <i>dotations aux amortissements sur immobilisations :</i>	367.749 €
• <i>dotations aux provisions sur immobilisations :</i>	26.000 €
• <i>dotations aux provisions sur actif circulant :</i>	2.871.630 €
• <i>autres charges :</i>	3 €

L'exploitation a ainsi engendré une perte de (3.625.910) € contre (1.717.672) € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 111,08 %.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de (16.883.020) € contre (3.553.773) € au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à (20.508.930) € contre (5.271.445) € pour l'exercice antérieur, soit une variation de - 289,05 %.

Compte tenu des éléments ci-dessus et d'un résultat exceptionnel négatif de (2.476.248) €, le résultat de l'exercice se traduit par une perte de (22.985.179) € contre (4.946.214) € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 364,69 %.

L'actif du bilan au 30 septembre 2013, comparé à celui existant au 30 septembre 2012, est le suivant :

En €	30/09/2012	30/09/2013
Actif immobilisé		
- immobilisations incorporelles	579.931	217.028
- immobilisations corporelles	55.750	20.747
- immobilisations financières	36.083.636	21.928.474
Actif circulant		
- avances et comptes versés	80.463	21.849
- clients et comptes rattachés	10.919.284	9.806.764
- autres créances	7.918.273	10.924.238
- valeurs mobilières de placement	14.407	5.672
- disponibilités	506.058	6.058
Régularisation		
- charges constatées d'avance	32.042	1.207.002
- frais d'émission d'emprunt à étaler	605.251	377.871
Total	56.795.095	44.515.703

Le passif du bilan au 30 septembre 2013, comparé à celui existant au 30 septembre 2012, est le suivant :

En €	30/09/2012	30/09/2013
Capitaux propres	18.562.951	3.463.290
Provisions pour risques et charges	100.000	2.346.400
Dettes		
- emprunts obligataires convertibles	17.133.770	18.341.702
- autres emprunts obligataires	6.909.000	6.909.000
- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.208.645	3.249.373
- emprunts et dettes financières divers	4.343.097	1.982.432
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.807.670	4.993.048
- dettes fiscales et sociales	2.409.840	3.219.216
- dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.455	-
- autres dettes	317.666	11.242
Régularisation		
- produits constatés d'avance	-	-
Total	56.795.095	44.515.703

3. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Exercice clos le 30/09/2013

Solde	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
4.032.528 €	179.413 €	324.187 €	897.911 €	2.631.017 €

Exercice clos le 30/09/2012

Solde	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
1.211.182 €	104.513 €	19.282 €	54.346 €	1.033.041 €

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices (Annexe 2).

4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2013

Nous vous proposons d'affecter la perte nette de l'exercice, s'élevant à (22.985.178,91) € de la manière suivante :

Origine :

- Réserves réglementées :	13.410.028,05 €
- Report à nouveau :	0 €
- Résultat de l'exercice : perte de	(22.985.178,91) €

Affectation :

- au poste « Réserves réglementées », soit qui serait ainsi ramené de 13.410.028,05 € à 0 €	(13.410.028) €
- au poste « Report à nouveau », soit qui serait ainsi porté de 0 € euros à (9.575.150,86) €	(9.575.150,86) €

5. Rappel des dividendes antérieurs

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du code général des impôts), qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

6. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune des dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code, non déductibles du résultat fiscal.

7. Filiales et participations

7.1. Prise de participations significatives en France ou prise de contrôle :

Au cours de l'exercice écoulé, le groupe n'a procédé à aucune prise de participation en France ou prise de contrôle. Sur cette même période le groupe n'a ni cédé de participation ni cédé le contrôle d'une société.

7.2. Activité des filiales en France et à l'étranger :

La Société détenait, à la clôture de l'exercice, les participations suivantes :

- une participation de 100% dans le capital de la société GLOBAL EXPORT BV ;
 - une participation de 100% dans le capital de la société HAPPY INC. ;
 - une participation de 100% dans le capital de la société LA GENERALE DES VEGETAUX ;
 - une participation de 100% dans le capital de la société KSV HOLDING BV (société de droit néerlandais) ;
 - une participation de 100% dans le capital de la société HAURAUNIZE ;
 - une participation de 100% dans le capital social de la société SALMON ;
 - une participation de 99,99% dans le capital de la société MONCEAU FLEURS ;
 - une participation de 43,51% dans le capital social de la société MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL - MFEI ;
 - une participation de 51% dans le capital social de la société FLORA JET CA2F ;
 - une participation de 31,90% dans le capital social de la société MAISON DE VERDI (société de droit japonais) ; et
 - une participation de 29,24% dans le capital social de la société MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE - MFEF.
- GLOBAL EXPORT BV

La société GLOBAL EXPORT BV a été placée en liquidation judiciaire par jugement du Tribunal de commerce d'Evry du 8 juillet 2013. La date de cessation des paiements a été fixée par le Tribunal au 2 juillet 2013.

Cette société n'a plus d'activité et la clôture des opérations de liquidation interviendra au cours de l'année civile 2014.

- HAPPY INC.

Cette société a pour activité la gestion et le développement du réseau de franchise à l'enseigne Happy.

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 1.411.056 € en 2012/2013 contre 1.650.672 € en 2011/2012.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (841.003) € contre (95.314) € au titre de l'exercice précédent.

Cette société ne prévoit pas d'évolution significative de son activité au cours de l'exercice 2014.

- LA GENERALE DES VEGETAUX

Cette société a pour activité la gestion et le développement du réseau de franchise à l'enseigne Monceau Fleurs.

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 5.674.173 € en 2012/2013 contre 6.467.192 € en 2011/2012.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (1.932.049) € contre un bénéfice de 466.709 € au titre de l'exercice précédent.

Cette société prévoit, pour l'exercice en cours, une stagnation de son activité eu égard au développement de son parc de magasins franchisés qui compte 177 magasins au 30 septembre 2013.

- KSV HOLDING BV

Cette filiale est une société holding sans aucune activité.

- HAURAUNIZE

Cette filiale est une société holding non animatrice de la société FLORIA CREATION qui s'occupe de la gestion et du développement du réseau RAPID'FLORE.

Cette filiale n'a réalisé, comme l'exercice antérieur, aucun chiffre d'affaires.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (42.080) € contre une perte de (330.840) € au titre de l'exercice précédent.

- SALMON

Cette filiale a pour activité l'exploitation d'une agence de communication. Elle gère ainsi les budgets publicitaires des enseignes du Groupe Monceau Fleurs.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 91.270 € en 2012/2013 contre 1.085.334 € en 2011/2012.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (129.996) € contre (74.530) € au titre de l'exercice précédent.

- MONCEAU FLEURS

Cette filiale exploite un magasin de vente au détail dans le 8^{ème} arrondissement de Paris.

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 2.669.549 € en 2012/2013 contre 3.159.714 € en 2011/2012. La baisse de chiffre d'affaires est principalement due à l'arrêt de l'activité déficitaire de vente aux entreprises.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (530.129) € contre (396.000) € au titre de l'exercice précédent.

Cette société prévoit pour l'exercice en cours un chiffre d'affaires stable et un équilibre d'exploitation.

- MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL

Cette filiale n'a réalisé, comme l'exercice antérieur, aucun chiffre d'affaires.

Elle a supporté une perte de (72.276) € contre (174.848) € au titre de l'exercice précédent.

Cette société a une activité de holding. Elle anime à ce titre le groupe constitué par elle-même et les sociétés MONCEAU FLEURS ITALIA, MONCEAU FLEURS BELGIUM et MAISON DE VERDI.

- FLORA JET CA2F

Cette société est en liquidation.

- MAISON DE VERDI

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 1.845.661 € en 2012/2013 contre 2.018.629 € en 2011/2012.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par un déficit de (46.677) € contre un déficit de (120.745) € au titre de l'exercice précédent.

Cette société a une activité de Master franchisé du Groupe au Japon.

- MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE

Cette société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2012/2013 contre un chiffre d'affaires de (833) € en 2011/2012.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (16.654) € contre (447.517) € au titre de l'exercice précédent.

Cette société a une activité de holding animatrice. Elle anime à ce titre le groupe constitué par elle-même et les sociétés MAGIE FLORALE, ISA SAINT-CLOUD, LA CENTRALE DES FLEURS, MYLENE & ASSOCIES, HEKAYEM FLEURS, FLOREXNORD et LOUNGE FLOREO.

Vous trouverez en annexe aux comptes annuels 2013 de la Société le tableau des filiales et participations avec notamment, pour chacune d'entre elles, la quote-part de capital, le chiffre d'affaires et le résultat réalisés au cours du dernier exercice social.

8. Contrôle des Commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les rapports des Commissaires aux Comptes sont tenus à votre disposition.

9. Approbation des comptes, quitus aux mandataires sociaux

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés et de donner quitus, entier et sans réserve, aux mandataires sociaux pour leur gestion de l'exercice écoulé.

C. ACTIONNARIAT ET VIE SOCIALE

1. Actionnariat

Au 30 septembre 2013, le capital social était d'un montant de 8.886.877,80 €, divisé en 59.245.852 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

1.1. Répartition du capital social au 30 septembre 2013 :

Au 30 septembre 2013, les principaux actionnaires de la Société étaient les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droit de vote simple	Nombre de droit de vote double	Nombre total de voix	% de droit de vote
GMF Holding	42.533.838	71,7921	42.533.838	0	42.533.838	68,1931
Unigreen Finance SA	8.537.815	14,4108	8.537.815	0	8.537.815	13,6884
Laurent Amar Participations	2.671.126	4,5085	545.132	2.125.994	4.797.120	7,6911
BM Invest	3.333.333	5,6263	3.333.333	0	3.333.333	5,3442
M. Laurent Amar	347.960	0,5873	0	347.960	695.920	1,1157
Total	57.424.072	96,9251	54.950.118	2.473.954	59.898.026	96,0326

Au 30 septembre 2013, 3.138.103 actions disposaient d'un droit de vote double et la Société détenait 11.344 de ses propres actions, lesquelles étaient, à ce titre, dépourvues du droit de vote.

1.2. Actionnariat salarié :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au 30 septembre 2013, date de clôture de l'exercice écoulé, dans les cas prévus par lesdites dispositions : néant.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

La société n'ayant jamais consenti aucune option de souscription d'actions ni aucune option d'achat d'actions, il n'y pas lieu d'établir le rapport spécial visé par l'article L. 225-184 du Code de commerce.

Les informations relatives aux attributions gratuites d'actions sont portées à votre connaissance au moyen du rapport visé par l'article L. 225-197-4 du Code de commerce.

1.3. Capital potentiel :

Il est rappelé que la Société a émis, en 2007, des obligations convertibles en actions de la Société d'un montant en principal de 16.050.000 €, remboursables initialement *in fine* le 29 novembre 2012.

En date du 22 mai 2008, les 321 obligations convertibles initialement émises, d'un montant nominal unitaire de 50.000 €, ont été substituées par 1.284.000 obligations convertibles de même type de 12,50 € de valeur nominale chacune, attribuées gratuitement à raison de 4.000 obligations convertibles nouvelles en échange d'une obligation convertible ancienne. La nouvelle parité est de 1,013879447 action pour une obligation convertible. Au cours de l'exercice 2010, 65.000 obligations convertibles ont été annulées.

Le plan de sauvegarde du 3 mai 2012 a étalé le remboursement des 1.219.000 obligations convertibles en 10 échéances annuelles progressives jusqu'en 2022.

Dans le cadre des opérations de recapitalisation de la Société intervenue durant l'année 2013, la société GMF Holding (anciennement dénommée Perceva Holding) a notamment :

- déposé une offre publique d'achat volontaire (l'« OPA ») portant notamment sur les obligations convertibles en actions émises par la Société, et ce conformément aux dispositions de l'article 231-6 du Règlement Général de l'AMF ;
- acquis, dans le cadre de l'OPA, 1.134.392 obligations convertibles émises par la Société, représentant 93,06% de l'encours, sur la base d'un prix par obligations convertibles de 3,125 €, soit avec une décote de 75%, dans le but de les incorporer au capital de la Société ;
- incorporé au capital de la Société, après modification du plan de sauvegarde, les créances ainsi acquises dans le cadre d'une augmentation de capital de 3.964.005,15 € par apports en

numéraires libérés par compensation de créances au titre de laquelle il a été émis 26.426.701 actions nouvelles de 0,15 € de valeur nominale chacune, émises au prix unitaire de 0,65 €, soit avec une prime d'émission unitaire de 0,50 € et globale de 13.213.350,50 €.

En conséquence et compte tenu de l'incorporation au capital des 1.134.392 obligations convertibles acquises par GMF Holding, le montant nominal de l'augmentation de capital résultant de la conversion des obligations convertibles serait, en cas de conversion du solde des obligations convertibles encore en circulation, soit 84.608 obligations convertibles, d'un montant maximal de 12.867,30 € par création de 85.782 actions nouvelles de 0,15 € de valeur nominale chacune.

2. Informations concernant la détention par la Société de ses propres actions

La Société dispose d'un programme de rachat d'actions propres autorisé par l'assemblée générale mixte du 29 mars 2013, actuellement en cours de validité.

Conformément à la loi, nous vous apportons les précisions suivantes concernant ces actions :

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice :	néant
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice :	néant
Cours moyen des achats :	n/a
Cours moyen des ventes :	n/a
Montant des frais de négociation :	néant
Nombre des actions inscrites au nom de la société au 30 septembre 2013:	11.334
Valeur nominale de ces actions :	0,15 €
Motif des acquisitions effectuées :	
- rachat en vue de favoriser la liquidité des titres :	néant
- rachat d'actions en vue d'attribution d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions existantes aux salariés :	néant
Réallocations :	néant
Fraction du capital que ces actions représentent :	0,02 %

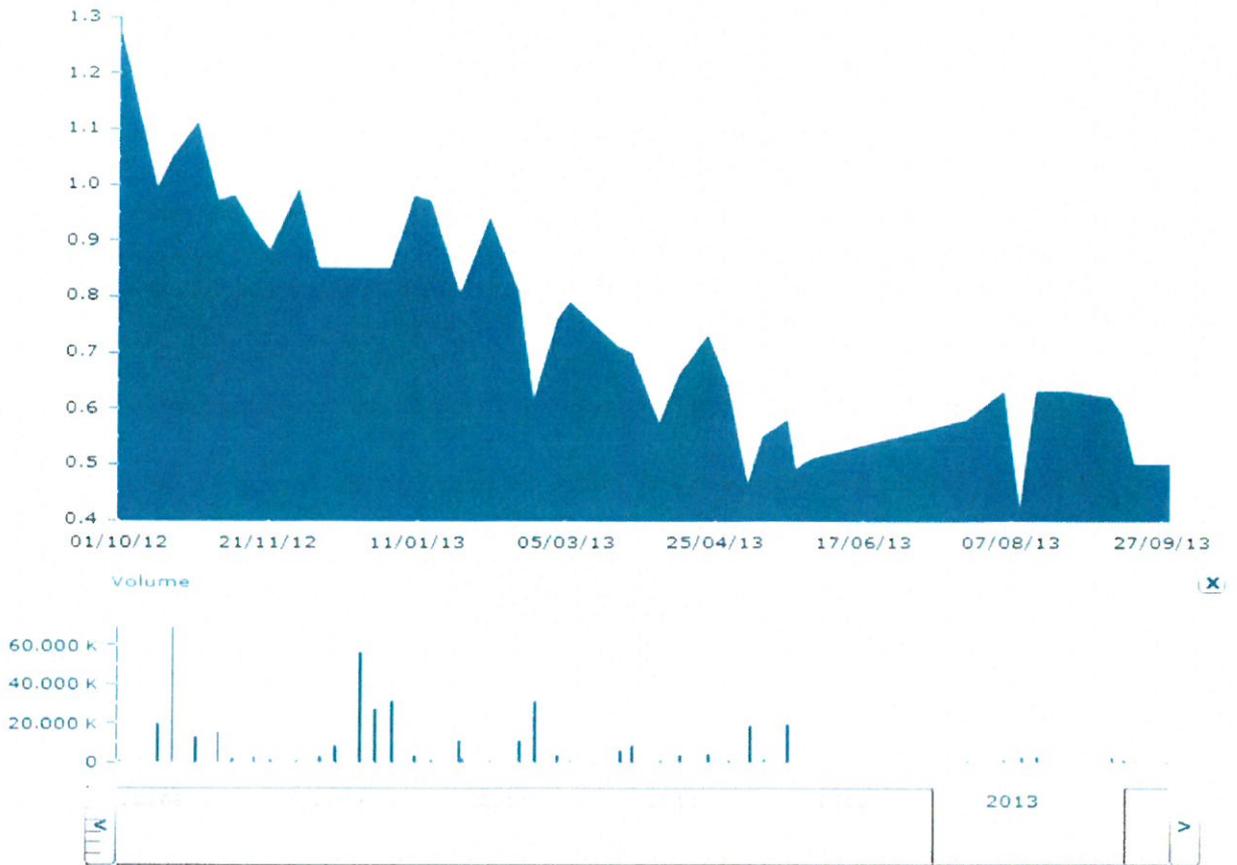
3. Evolution du cours du titre depuis la cotation

La première cotation a eu lieu le 7 décembre 2007 au cours de 12,30 €.

Au 27 septembre 2013 (dernier jour de cotation de l'exercice écoulé), le cours de clôture de l'action de la Société était de 0,50 €.

Au cours de l'exercice écoulé, le cours de bourse a évolué comme suit :

MONCEAU FLEURS



4. Opérations réalisées par les dirigeants sur les actions de la Société au cours de l'exercice écoulé

TYPE D'OPERATION	NOMBRE D'ACTION
Acquisition	Néant
19 mars 2013 : apport par Monsieur Laurent AMAR à la société Unigreen Finance SA	1.313.980

5. Mandataires sociaux

5.1. Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux à la clôture de l'exercice clos le 30 septembre 2013 :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société :

PRENOM, NOM ET ADRESSE MANDAT/FONCTION DANS LA SOCIETE	AUTRE MANDAT OU FONCTION EXERCE DANS TOUTE SOCIETE
<p>M. Laurent PFEIFFER 2, rue Grandville – 94160 Saint-Mandé Président du Directoire</p>	<p>Président :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GMF HOLDING <p>Administrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MONCEAU FLEURS
<p>M. Laurent AMAR 7, avenue de Lamballe – 75016 PARIS Président du Conseil de surveillance</p>	<p>Président du Comité de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GMF HOLDING <p>Président-Directeur Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MONCEAU FLEURS <p>Président :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HAPPY INC. - FLORIA CREATION - HAURAUNIZE - MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE - MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL <p>Gérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LA GENERALE DES VEGETAUX - GESTFLORE - SALMON - P.B PARTICIPATION - FORMAFLORE - SAFRAN - LIMOGE - CARFLORE - RAPID'FLORE EXPANSION INTERNATIONAL - GLOBAL EXPORT BV - LAURENT AMAR PARTICIPATIONS - WHKS <p>Administrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MONCEAU FLEURS INTERNATIONAL - PLF - MF UK PARTNERS - KSV Holding

PRENOM, NOM ET ADRESSE MANDAT/FONCTION DANS LA SOCIETE	AUTRE MANDAT OU FONCTION EXERCE DANS TOUTE SOCIETE
<p>M. Bruno BLASER 110 rue du Faubourg Poissonnière – 75010 Paris Membre du Directoire</p>	Néant
<p>M. Patrick DERONNE 21, avenue du bac – 92600 Asnières sur Seine Membre du Directoire</p>	Néant
<p>Mme Mireille AMAR 305, avenue Jules Romain – 06100 NICE Membre du Conseil de surveillance</p>	<p>Membre du Comité de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GMF HOLDING
<p>M. Franck KELIF 31, avenue de l'Opéra – 75001 Paris Membre du Conseil de Surveillance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vice-Président et Membre du conseil d'administration de la société Perceva SAS - Membre du Comité de Surveillance de la société Groupe Behm International - Membre du Conseil de Surveillance de la société Dalloyau Holding SAS et Membre du Conseil de Surveillance de la société Dalloyau SAS - Membre du Comité de Surveillance de la société GMF Holding SAS - Membre du Conseil de Surveillance de la société Financière Shark SAS - Membre du Comité de Surveillance de la société Mariteam Finances SAS
<p>M. Jean-Louis GREVET 31, avenue de l'Opéra – 75001 Paris Vice Président et Membre du Conseil de surveillance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Président et membre du conseil d'administration de la société Perceva SAS - Président du Comité de Surveillance de la société Groupe Behm International - Vice-Président du Conseil de Surveillance de la société Dalloyau Holding SAS et Vice-Président du Conseil de Surveillance de la société Dalloyau SAS - Président du Comité de Surveillance de la société Mariteam Finances SAS - Président du Conseil de Surveillance de la société Supra Holding SAS et Président du Conseil de Surveillance de la société Supra SA

PRENOM, NOM ET ADRESSE MANDAT/FONCTION DANS LA SOCIETE	AUTRE MANDAT OU FONCTION EXERCE DANS TOUTE SOCIETE
	<ul style="list-style-type: none"> - Vice-Président du Conseil de Surveillance de la société BPI SAS - Membre du Comité de Surveillance de la société GMF Holding SAS - Président de Perceva Opéra SAS
M. Rodrigo de CARVALHO 31, avenue de l'Opéra – 75001 Paris Membre du Conseil de Surveillance	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Comité de Surveillance de la société GMF Holding SAS

5.2. Rémunérations attribuées aux mandataires sociaux :

- Les rémunérations ou avantages en nature versés par la Société aux mandataires sociaux durant l'exercice clos le 30 septembre 2013 sont présentés dans le tableau suivant :

(en €)	REMUNERATION FIXE	AVANTAGE EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	TOTAL
M. Laurent PFEIFFER (*) Président du Directoire	7.200	188	Néant	7.388
Autres membres du Directoire (*)	10.200	284	Néant	10.484
M. Laurent AMAR (**) Président du Conseil de Surveillance	320.201	2.801	Néant	323.002
Autres membres du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant

(*) Rémunération à compter du 13 septembre 2013

(**) Rémunération en qualité (i) de Président Directeur Général de la Société jusqu'au 6 août 2013, (ii) de Président du Directoire du 6 août 2013 au 13 septembre 2013, et (iii) de Président du Conseil de surveillance à compter du 13 septembre 2013

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a versé aux mandataires sociaux aucune rémunération proportionnelle, ni option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance d'elle-même ou de sociétés contrôlées.

1

- Les rémunérations ou avantages en nature versés par les sociétés contrôlées par la Société aux membres du Directoire et/ou aux membres du Conseil de surveillance de la Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2013 sont les suivants :

(en €)	REMUNERATION FIXE	AVANTAGE EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	TOTAL
M. Laurent PFEIFFER Président du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
M. Laurent AMAR Président du Conseil de Surveillance	31.200	Néant	Néant	31.200
Autres membres du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été versé aux mandataires sociaux par les sociétés contrôlées par la Société, aucune rémunération proportionnelle, ni option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit n'a été pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

6. Fixation du montant des jetons de présence à allouer au Conseil de surveillance

Nous vous proposons de ne pas allouer de jetons de présence au Conseil de surveillance au titre de l'exercice en cours.

D. ETAT DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE CONSENTIES AU DIRECTOIRE AU 30 SEPTEMBRE 2013

Vous trouverez joint en **Annexe 3** au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations financières en cours de validité octroyées par l'assemblée générale des actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce, ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

E. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président du Directoire a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux comptes afin de leur permettre d'établir leur rapport spécial sur les conventions visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

F. DECISIONS A PRENDRE

Nous vous précisons que les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont été renouvelés par l'assemblée générale mixte du 29 mars 2013 qui s'est prononcée sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2012 et que le renouvellement de leur mandat sera examiné par l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se prononcera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Nous vous précisons par ailleurs qu'aucun mandat de membre du Directoire ou de membre du Conseil de surveillance n'arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale. Les membres du Directoire et du Conseil de surveillance ayant été nommés pour une durée de 6 ans, il sera demandé à l'assemblée générale de statuer sur le renouvellement de leurs mandats lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se prononcera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

* * * * *

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer.

En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.



Le Président du Directoire
Monsieur Laurent PFEIFFER

ANNEXE 1**TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DU GROUPE**
DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2011	30/09/2010	30/09/2009
Durée de l'exercice	12 mois*				
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	8 886 878	14 491 706	11 991 706	11 610 356	11 610 356
b) Nombre d'actions émises	59 245 852	7 245 853	5 995 853	5 805 178	5 805 178
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	1 219 000	1 219 000	1 219 000	1 219 000	1 219 000
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	11 218 059	51 347 162	61 792 257	66 192 264	66 408 443
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions				(2 581 159)	1 725 342
c) Impôt sur les bénéfices	-115 659	-155 975	-195 249	-192 762	530 420
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions				(2 773 921)	1 194 922
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	(23 296 916)	(3 105 211)	(4 602 897)	(5 325 707)	(1 914 594)
f) Montants des bénéfices distribués		0	0	0	0
g) Participation des salariés		0	0	0	0
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements				(0,478)	0,2058
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	(0,37)	(0,35)	(0,7)	(0,917)	0,0503
c) Dividende versé à chaque action		0	0	0	0
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés moyen sur l'exercice	74	130	165	205	234
b) Montant de la masse salariale	3 706 336	5 530 022	6 662 306	7 207 881	7 066 167
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 776 369	2 514 136	2 606 458	2 956 790	2 996 785

*application normes IFRS

M

ANNEXE 2TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2011	30/09/2010	30/09/2009
Durée de l'exercice	12 mois				
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	8.886.877,8	14 491 706	11 991 706	11 610 356	11 610 356
b) Nombre d'actions émises	59 245 852	7 245 853	5 995 853	5 805 178	5 805 178
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	1 219 000	1 219 000	1 219 000	1 219 000	1 219 000
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 003 479	6 097 404	4 882 824	4 000 851	4 275 939
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions				(1 060 559)	2 111 457
c) Impôt sur les bénéfices		(526 202)	(327 275)	(127 157)	(378 322)
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	(1.322.816)	(1.853.039)	(438 083)	(953 402)	2 489 779
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	(22 985 179)	(4 946 214)	(10 457 513)	(1 790 815)	2 181 343
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	(0,02)	(0,26)	(0,07)	(0,16)	0,43
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	(0,39)	(0,68)	(1,74)	(0,30)	0,38
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	34	26	10	9	9
b) Montant de la masse salariale	2 423 280	1 833 216	1 416 731	1 193 806	1 001 789
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 003 620	815 222	485 926	465 075	495 117

V

ANNEXE 3

TABLEAU RECAPITULATIF DES AUTORISATIONS ET DES DELEGATIONS FINANCIERES
ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU DIRECTOIRE

Exercice 2013

N°	Autorisations/Délégations	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital	Date de l'autorisation/délégation	Durée de validité et date de déchéance	Utilisation au cours de l'exercice 2013	Montant nominal de l'émission des actions et/ou valeurs mobilières	Caractéristiques particulières de l'opération
1.	Délégation de compétence consentie au Directoire d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	Montant des comptes de réserves, primes, bénéfices ou autres (1)	AGM du 25 mai 2012 (14 ^{ème} résolution)	26 mois (25 juillet 2014)	-	-	-
2.	Autorisation donnée au Directoire de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés du groupe ou de certaines catégories d'entre eux	2,5% du capital social (2)	AGM du 25 mai 2012 (16 ^{ème} résolution)	38 mois (25 juillet 2015)	-	-	-

N°	Autorisations/Délégations	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital	Date de l'autorisation/délégation	Durée de validité et date d'échéance	Utilisation au cours de l'exercice 2013	Montant nominal de l'émission des actions et/ou valeurs mobilières	Caractéristiques particulières de l'opération
3.	Autorisation donnée au Directoire de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés du groupe ou de certaines catégories d'entre eux	5% du capital social	AGM du 25 mai 2012 (17 ^{ème} résolution)	38 mois (25 juillet 2015)	-	-	-
4.	Autorisation donnée au Directoire en vue de procéder au rachat d'actions de la société	10% du capital social	AGM du 29 mars 2013 (13 ^{ème} résolution)	18 mois (29 septembre 2014)	-	-	-
5.	Autorisation donnée au Directoire en vue de réduire le capital social par annulation des actions achetées	10% du capital social	AGM du 29 mars 2013 (14 ^{ème} résolution)	18 mois (29 septembre 2014)	-	-	-
6.	Autorisation donnée au Directoire d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	15% de l'émission initiale (1)	AGM du 29 mars 2013 (16 ^{ème} résolution)	26 mois (29 mai 2015) 30 jours à compter de la clôture des souscriptions	-	-	-

N°	Autorisations/Délégations	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital	Date de l'autorisation/délégation	Durée de validité et date d'échéance	Utilisation au cours de l'exercice 2013	Montant nominal de l'émission des actions et/ou valeurs mobilières	Caractéristiques particulières de l'opération
7.	Autorisation donnée au Directoire d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	2,5% du capital social (2)	AGM du 29 mars 2013 (17 ^{ème} résolution)	1 an (29 mars 2014)	-	-	-

(1) Plafond global : augmentation de capital : 15.000.000 € ; titres de créance : 15.000.000 €

(2) Plafond global : 1.449.170 €